

cartografia oficial presentés una toponímia correcta, sinó que també volia contribuir a la valoració social del patrimoni toponímic del País Valencià, un objectiu fonamental i que els ha comportat una gran dedicació i implicació.

Xosé Lois Vilar, *Os nomes do mar. Talasonimia na costa sur galega* (p. 309-338), exposa un projecte de recollida de talassònims del sud-oest de Pontevedra. En aquest projecte es combina la informació històrica de la cartografia amb la recollida oral, i reflecteix la necessitat d'aplegar amb urgència també la toponímia marina. Les fotografies que exemplifiquen el treball mostren molt clarament la riquesa i la complexitat de la talassonímia, un camp comparativament poc treballat i que de mica en mica va comptant amb més especialistes.

Els treballs aplegats a *Toponímia i cartografia* aporten, doncs, una visió interessant de la relació entre aquestes dues disciplines, distants en alguns aspectes, però ben properes i relacionades en uns altres, uns estudis que, tanmateix, solament arriben a incidir en alguns dels múltiples punts de contacte entre ambdues, ja que les possibilitats són molt àmplies i una anàlisi aprofundida de totes dues disciplines tindria un abast difícil d'assolir. Malgrat aquesta parcialitat, com ja indicàvem, en conjunt es tracta de treballs remarcables, alguns dels quals presenten un nivell d'anàlisi força detallat i una exposició brillant, i que contribueixen als objectius que l'editor marcava per al volum: analitzar la relació entre la toponímia i la cartografia, tan a prop i sovint tan lluny.

En els treballs s'insisteix constantment en la idea que la toponímia és un element essencial de la cartografia (quin sentit té una cartografia sense noms, una informació intel·ligible geogràficament, però muda?) i en algun dels treballs també s'indica que els mapes són el principal vehicle de transmissió de la toponímia, una opinió, però, que resulta imprecisa: malgrat que els principals toponimistes estan d'acord en la necessitat de situar els topònims en els mapes (les monografies toponímiqües sense un suport cartogràfic perden en bona mesura la seva utilitat –més enllà de la recollida del patrimoni lingüístic– si no situen uns noms dels quals, amb el pas del temps, es pot oblidar la localització), això no vol dir que els topònims, que viuen a totes les nostres publicacions, a les nostres converses (sempre som en un lloc, venim d'algun lloc i anem o anirem cap a algun lloc), no tinguin molts altres mitjans de difusió igualment fonamentals, des de la retolació fins als mitjans audiovisuals.

Joan Anton RABELLA
Oficina d'Onomàstica

STEUCKARDT, Agnès / LECLERCQ, Odile / NIKLAS-SALMINEN, Aïno / THOREL, Mathilde (dir.) (2011): *Les dictionnaires et l'emprunt: xv^e-xx^e siècle*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence, 264 p.

L'ouvrage recensé s'inscrit dans le cadre de la métalexigraphie française d'une part et au sein des études sur l'emprunt lexical d'autre part. Il réunit, outre un texte de présentation signé par les éditrices [pp. 5-21], quatorze contributions classées par ordre chronologique des sujets traités. Mathilde Thorel ouvre le bal avec « Métadiscours de l'emprunt et mots empruntés dans le *Thresor de la langue françoise* de Nicot (1606) » [pp. 23-39]. Le défi consistait ici à identifier le métalangage en gestation utilisé par Nicot pour parler d'un concept qui ne faisait encore l'objet d'aucune stabilisation théorique à l'époque. On saura gré à Mathilde Thorel de s'être posé la question de la notion théorique d'emprunt [p. 26], qui curieusement n'a pas été abordée dans le texte de présentation. Après avoir réuni un corpus « d'items marqués », elle propose une « typologie des marqueurs de l'emprunt ». Deux petites remarques: « languedoc », provençal et picard ne sont pas du tout des « variétés dialectales du français » [p. 25] mais bien du galloroman, ce qui est tout autre chose; les emprunts aux « langues régionales » ou aux « dialectes » ne sont pas des « emprunts internes » [p. 29], mais bien des emprunts externes (qu'il s'agisse d'un emprunt à un autre parler d'oïl, proche cousin du français, ou d'un emprunt au basque, langue non-indoeuropéenne). Les emprunts internes ont lieu entre variétés diasystémiques d'une seule

et même langue (par exemple, d'une variété régionale de français à une autre, ou d'une langue de spécialité à la langue commune). L'éternelle confusion entre patois et français régionaux est probablement à la source de ce faux-pas.

La démarche initiée par Mathilde Thorel est continuée par Gilles Petrequin dans « Dénotation explicite et implicite de l'emprunt dans le *Dictionnaire françois* (1680) de Richelet » [pp. 41-60]. On retiendra le surprenant usage que fait ce dictionnaire de *mot écorché de* (+ nom de langue) pour se référer aux emprunts (qu'ils soient faits au latin ou à des langues contemporaines); ex.: « *Stucateur, s.m.* Mot écorché de l'italien pour dire un *ouvrier qui travaille en stuc.* » [p. 58].

Dans « Le discours lexicographique sur l'emprunt au xvii^e siècle » [pp. 61-75], Odile Leclercq confronte le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) et le *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière (1690). Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, le premier d'entre eux est presque aussi accueillant que son confrère envers les emprunts; toutefois, cette intégration « passe par un effacement de l'origine empruntée » [p. 75].

Le titre de la contribution de Chantal Wionet, « Couvrez ce mot que je ne saurais voir : Le statut des emprunts lexicaux aux xvii^e-xviii^e siècles » [pp. 77-89], est plus ambitieux que son contenu. On y commente grâce à quelques exemples la variété des discours métalinguistiques sur l'emprunt à travers quelques ouvrages, dont la série des *Trévoux* et la *Néologie* de Louis-Sébastien Mercier (1801).

Dans « Le traitement de l'emprunt dans le *Dictionnaire critique de la langue française* » d'Agnès Steuckardt, [pp. 91-106], c'est l'ouvrage de Féraud (1787-1788) qui est examiné. L'auteure y étudie les marqueurs d'emprunt, évoque quelques querelles orthographiques et phonologiques et évalue les jugements de Féraud sur le degré d'intégration de certains emprunts. Le problème de la distinction entre emprunts externes et internes refait surface : « Or, pour nous, la notion d'emprunt, tout du moins d'emprunt externe, recouvre les emprunts aux langues mortes à conditions qu'ils ne soient pas hérités [jusque là nous sommes d'accord : s'ils ne sont pas hérités, c'est qu'ils sont empruntés] et les emprunts aux langues vivantes à condition qu'il s'agisse de langues étrangères, et non de langues régionales. » [p. 94] Le terme de *langues régionales* peut inclure bien des choses, du basque jusqu'aux patois d'oïl, mais par définition une langue régionale *ne peut pas* être du français. Un emprunt que fait celui-ci à une langue régionale est donc nécessairement un emprunt externe (qu'il s'agisse d'un emprunt au picard ou à l'alsacien). Plus bas, on peut lire : « On n'inclura pas en revanche dans cette étude les provincialismes, qui présentent, dans le *Dictionnaire critique*, le même type d'indication d'origine que les emprunts, mais ne relèvent pas, du point de vue de la lexicologie contemporaine, de l'emprunt externe. » On se demande un peu de quelle « lexicologie contemporaine » on veut parler ici lorsqu'on prétend que les provincialismes ne relèvent pas de l'emprunt externe : dans le TLF, *peuchère* est bien un « empr. au prov. » tout comme *séguedille* est un « empr. à l'esp. » et Féraud a raison d'accorder à ces catégories d'emprunts le même traitement puisqu'il s'agit exactement du même phénomène : un système linguistique donné, en l'occurrence le français, emprunte¹ à un autre système linguistique. Le fait que ce dernier soit présent sur le sol de l'état français (dont les frontières ont d'ailleurs beaucoup fluctué au fil des siècles) n'y change rien, et il faudrait peut-être suggérer de distinguer plutôt entre, d'une part, les emprunts relevant du bilinguisme des lettrés et ceux, d'autre part, dus à la diglossie (où l'emprunt externe fait par le français local à la langue en contact peut finir par donner lieu à des emprunts internes lorsque d'autres variétés de français régional se l'approprient, le phénomène pouvant aller jusqu'à la dérégionalisation totale).

On ne trouvera pas davantage de « provincialismes » dans « Les emprunts linguistiques dans les éditions du xviii^e siècle du *Dictionnaire de l'Académie française* » [pp. 107-122] de Christophe Rey, un article du reste très bien rédigé mais qui donne l'impression que le français a davantage emprunté au chinois qu'à la langue d'oc, ce dont il est permis de douter. Par exemple, un provençalisme avéré comme *aubade* (« Empr. à l'a. prov. *albada* », v. TLF) est dans l'angle mort du chercheur, qui a pourtant précisé que « [l]e corpus a enfin été complété par un sondage du DAF d'après les mots explicitement identifiés comme emprunts dans le *Trésor de la Langue Française Informatisé*, susceptibles d'être présents dans

1. Il vaudrait mieux dire, idéalement : « crée un mot nouveau en imitant et adaptant un modèle étranger ».

le DAF et n'ayant pas été repérés par les deux méthodes de recensement précédentes. » [p. 108] Bien sûr, les emprunts anciens au provençal ne risquent guère d'être épinglés par les Académiciens comme des corps étrangers dans la langue ; toutefois, pour pouvoir l'affirmer, il faudrait d'abord les relever. Curieusement, aucun des 231 « mots identifiés comme étant des emprunts à l'issue de ces trois recensements successifs » [p. 108] ne semble être dépourvu d'une mention explicite de sa nature d'emprunt dans le texte des Académiciens, ce qui est un peu surprenant ; mentionnons, à titre de contre-exemple, que *sempiternel* (« Empr. au b. lat. *sempiternalis* 'éternel' (vi^e s.) » TLF) apparaît dans Acad 1762 et 1798 sans la moindre mention de sa nature d'emprunt. Or, ce cas de figure n'est pas mentionné par l'auteur (qui relève pourtant de nombreux emprunts — explicites — au latin). Il faut probablement comprendre que les emprunts n'ayant pas été étiquetés comme tels ont été mis de côté et ne figurent pas dans les statistiques, mais cela n'est précisé nulle part et fausse le portrait. Pourtant, l'une des questions que l'auteur annonce dans son introduction est bien la suivante : « Ces mots sont-ils explicitement identifiés comme des emprunts ? » [p. 123]. Pas tous, de toute évidence, mais cela ne ressort pas de l'analyse présentée.

Françoise Berlan, qui a beaucoup travaillé sur les traités de synonymie dans une perspective historique, signe une contribution intitulée « De Girard à Roubaud : y a-t-il une place pour l'emprunt dans les traités de synonymie du xviii^e siècle ? » [pp. 123-149]. La réponse à cette question est que l'emprunt est à peu près absent de ces ouvrages, pour des raisons que l'auteure présente dans le détail. Elle a bien raison de s'étonner « que dans une édition récente du *Petit Robert* (2007), *spleen* soit indiqué comme 'mot anglais'. » [p. 147], « loin d'une problématique claire de l'emprunt » [p. 148]. Bien sûr, les collègues du Robert nous diront qu'il s'agit là d'un simple raccourci, mais cette excuse est inacceptable : il convient de distinguer explicitement dans la métalangue le mot français *spleen*, mot-vedette, du mot anglais *spleen* qui en est l'étymon.

Anna Bochnakowa analyse quelques « Emprunts au français dans les dictionnaires polonais au xviii^e siècle » [pp. 151-165]. Quant à Maria Aldea, elle identifie un bon exemple d'influence de l'idéologie sur la lexicographie dans « Entre vérité scientifique et exagération : l'étymologie. Étude de cas : le *Lexicon de Buda* (1825) » [pp. 167-182] ; les rédacteurs de ce dictionnaire, « plutôt que de chercher à éliminer de la langue tout ce qui lui est étranger en excluant du dictionnaire les emprunts, notamment aux langues slaves, présents dans le vocabulaire roumain, ont préféré s'appliquer à démontrer que tous ces mots avaient un étymon latin, alors même que leur origine autre que latine était manifeste. » [p. 173]

Christine Jacquet-Pfau s'est penchée sur « Les 'emprunts' lexicaux dans les dictionnaires de la seconde moitié du xix^e siècle », plus précisément le Littré (et son Supplément), le premier Grand Larousse, et un ouvrage moins connu de Maurice Lachâtre intitulé *Nouveau dictionnaire universel* (1865-1870). Elle constate que le marquage des emprunts est irrégulier d'un ouvrage à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'un même ouvrage.

Jean-François Sablayrolles nous présente « Le grec dans l'œuvre de Darmesteter dont le *Dictionnaire général* » [pp. 201-217]. Il souligne avec raison l'admirable modernité de Darmesteter dans son analyse nuancée des emprunts et des constructions savantes, comme cela est illustré entre autres par le fait de « noter en alphabet latin et non grec (comme pour les emprunts du grec) des mots qui ont été empruntés au grec dès qu'ils servent de base de dérivation. Ils sont considérés comme des mots français intégrés. » [p. 211] ; « [o]n ne peut qu'admirer la rigueur et la modernité de la démarche de dégroupement fondée sur l'analyse morphologique, les évolutions de sens (possibles ou pas), les familles dérivatives... » [p. 213]. En conclusion, l'auteur a raison d'affirmer que « le *DG* est un dictionnaire très précis et très systématique dont la modernité est admirable. Elle se marque par l'application de principes linguistiques, parfois implicites, dans l'opposition entre emprunt et création française à l'aide de formants savants, dans la pratique du dégroupement d'entrées homonymes et aussi dans la reconnaissance de la naturalisation de mots empruntés dès qu'ils servent de bases à des créations françaises. » [p. 217].

John Humbley a comparé « Le traitement des anglicismes dans un dictionnaire français et allemand » [pp. 219-233]. Il constate qu'il y a plus d'anglicismes dans la lexicographie de l'allemand, et que les équivalents officiels proposés par les organismes de francisation réussissent, au moins pour certains d'entre eux, à s'implanter dans l'usage. De nombreux anglicismes tendent toutefois à sortir de l'usage et

des nomenclatures, toutes langues confondues, lorsqu'ils désignent des référents technologiques dont la durée de vie est très brève.

Aino Niklas-Salminen signe un article intitulé « Sur le traitement des emprunts 'nécessaires' dans le *Nouveau Petit Robert* 2009 » [pp. 235-246]. Nous regrettons d'avoir à dire que c'est l'article le plus faible de tout le recueil. L'auteure a dressé une liste des emprunts (autres que ceux faits à l'anglais) apparus entre 1975 et 2008 à partir du moteur de recherche de la version informatisée du *Petit Robert* ; si une telle démarche peut en effet contribuer à livrer au linguiste un corpus de matériaux, ceux-ci doivent toutefois être soumis à une analyse (en suivant, par exemple, l'excellent exemple déjà donné par Darmesteter au XIX^e siècle dans le *DG*, voir ci-dessus). Au lieu de cela, on nous offre un tableau [pp. 237-238] où l'on découvre avec surprise les classements suivants : parmi les mots présentés explicitement comme des « mots empruntés » au latin, on trouve *altermondialisme* et *altermondialiste*. Il est permis de douter que l'étymon correspondant ait existé en latin ; *alter-* est un formant d'origine latine, mais les mots qu'il sert à former ne sont pas « empruntés au latin », ce sont des néologismes internes ; de même pour *nanoréseau*, *ludoéducatif* ou *primoaccédant*. De la même façon, *dermabrasion* est présenté comme un emprunt au « Grec (passant par une autre langue) ». Si ce mot vient bien de l'anglais, ce dernier ne l'a pas emprunté au grec, mais bien formé à l'aide d'un élément de formation (*derm-*) d'origine grecque, ce qui ne suffit évidemment pas à en faire un emprunt au grec. Quant à *tartiflette*, ce tableau le présente comme un mot emprunté au « Latin (passant par une autre langue) ». On aimerait bien qu'on nous explique le concept de l'emprunt qui sous-tend ce classement. Quoi qu'il en soit, en page 239, *tartiflette* est donné comme un mot qui serait passé « par une langue régionale » : de quelle langue régionale s'agit-il là ? Ce mot est une invention récente (vers 1990, voir le *Dictionnaire des régionalismes de France* de P. Rézeau) du français des restaurateurs de Haute-Savoie et ne connaît aucun correspondant dans les patois. Plus surprenant encore : le québécoïsme *poutine* a aussi été classé dans les emprunts au « Latin (passant par une autre langue) ». Le *Petit Robert* dit en fait « p.-ê. dérivé de l'ancien français *pou* 'bouillie de farine (d'avoine, de maïs)', du latin *puls* 'bouillie' », hypothèse reprise (mais sans référence bibliographique) du *Dictionnaire historique du français québécois* de Claude Poirier. C'est évidemment un mot héréditaire, c'est-à-dire l'exact opposé d'un mot emprunté ; il n'a tout simplement pas sa place dans un article sur l'emprunt. Bref, l'auteure ne distingue pas mots héréditaires, mots empruntés et néologismes savants, ce qui nous ramène plusieurs siècles en arrière. On ne peut que lui suggérer la lecture de Darmesteter. On ne comprend pas non plus le choix de donner la priorité à l'*etimologia remota* : pourquoi *capoeira* est-il présenté comme un emprunt à une langue amérindienne plutôt qu'au portugais du Brésil ? Pourquoi *guacamole* aurait-il été emprunté au nahuatl plutôt qu'à l'espagnol du Mexique ? L'article comporte encore nombre d'idées reçues — mais fausses — sur la problématique de l'emprunt ; par exemple : « On sait que les mots d'origine étrangère ont un statut particulier : ils font surgir une nouvelle unité sans recourir à des éléments lexicaux préexistants en français. » [p. 245]. Cela est évidemment loin d'être le cas pour nombre d'emprunts qui ont été formés par calque morphologique à partir de formants pré-existants en langue : quand le français a créé *dermabrasion* à partir du mot anglais homographe, il l'a fait à partir d'éléments français (*derm[e]-* et *abrasion*). Le mot ainsi formé vient tout naturellement s'insérer dans la compétence langagière des francophones et n'a rien d'exotique. Il en est ainsi de plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de mots savants dans les langues d'Europe, mais comme leur origine « étrangère » est masquée par cet habillage « national », ils sont dans l'angle mort des locuteurs (et, malheureusement, de certains chercheurs) ; qui voit dans *narcotrafiquant* un emprunt à l'espagnol ?²

Le tout dernier article, signé par Camille Martinez, est consacré à l'« Intégration des emprunts dans les *Petit Larousse* et les *Petit Robert* 1997 à 2009 » à travers l'analyse de l'évolution des nomenclatures et des graphies [pp. 247-261]. L'auteure attire notre attention, entre autres, sur l'existence de graphies « savantes » dans le *Petit Larousse* comportant des diacritiques de longueur vocalique (par ex., *mahâtma*

2. Et pourquoi préciser dans le tableau « Castillan (espagnol d'Espagne) » [p. 237] alors que l'étymon de *narcotrafiquant* appartient d'abord à l'espagnol d'Amérique du Sud (Colombie) et s'est rapidement diffusé à travers les organes de presse d'audience internationale ?

ou *shōgun*), qui ont progressivement disparu des nomenclatures pour se réfugier dans les rubriques étymologiques.

Comme remarque d'ensemble, on notera que la bibliographie des articles se trouve tout entière dans les notes de bas de page, selon une pratique surannée et fort peu pratique qui noie le lecteur sous des vagues de *op. cit.*, *loc. cit.* et autres *id.* et *ibid.* et ne permet pas d'obtenir facilement une image d'ensemble des sources dont chaque auteur se réclame. Des index en fin d'ouvrage (auteurs, mots et concepts) auraient été utiles, ainsi qu'une vraie table des matières détaillée (plutôt que le seul sommaire qu'on trouve à la fin du recueil). Signalons enfin que l'édition est soignée et que le nombre de coquilles reste minime.

En somme, nous avons là un ouvrage très inégal, comme c'est le cas de bien des recueils, mais qui vient ajouter sa petite pierre à l'édifice de la métaléxicographie historique du français.

André THIBAUT
Université de Paris Sorbonne

TORROELLA, Guillem de: *La Faula*. Edició, notes i estudi de Sara VICENT SANTAMARIA. València: Tirant lo Blanch, 2010.

L'uscita nel 2010 dell'edizione critica de *La Faula* di Guillem de Torroella curata da Sara Vicent Santamaria fa emergere con tutta chiarezza, insieme all'importanza del testo, la sua complessità e i suoi molti aspetti problematici. Un testo importante —l'unico, per quel che sappiamo, scritto da Guillem de Torroella— che verte su un soggetto inedito: un giovane e colto scudiero della Corona d'Aragona, rampollo di una famiglia altolocata e da secoli militante nella vita politica maiorchina, fa di sé il protagonista in carne e ossa di una *aventura* davvero straordinaria, una *aventura* arturiana, nientemeno. Colto nella sua più serena quotidianità e rapito da un destino misterioso, a muovere il quale vi è la fata Morgana, Guillem de Torroella, autore-narratore-protagonista, intraprende un viaggio per mare verso un'isola incantata, l'Altro Mondo, con una missione, evidentemente un'auto-committenza, di grande prestigio: primo compito, consolare un re Artú sgomento e deluso per il crollo degli ideali cavallereschi; secondo, tornare al mondo reale e portarvi, su richiesta dello stesso re, un messaggio politico-morale. A rendere catturante l'avventura è dunque la felice ibridazione fra il microcosmo quotidiano e privato de l'*escuders* e la dimensione del meraviglioso mitico-simbolico. Ibridazione che si materializza in un' *aventura* squisitamente letteraria, a vertebrare la quale è, appunto, il misurarsi continuo del giovane intellettuale con i propri modelli letterari nonché il suo dialogare a distanza con miti e mitologemi: gli uni e gli altri qui insolitamente calati nella dimensione di un vissuto personale cui è stato dato un programmatico e tangibile marchio di verosimiglianza.

L'opera comprende due sezioni: uno studio introduttivo molto ampio (pp.11-255) e l'edizione critica del testo con note, apparato, glossario, concordanze, nonché con una traduzione in catalano moderno rimata. Apre il volume una estesa bibliografia i cui titoli sono raccolti in paragrafi distinti per argomento: *Edicions de La Faula/Treballs i estudis sobre La Faula/Gramàtiques, diccionaris i obres de consulta/Índex i repertoris folklòrics i literaris*, ecc. Iniziativa che ha senza dubbio una sua logica, anche se è da supporre che la distinzione tra *Fonts de La Faula o obres més directament relacionades amb ella/Literatura Artúrica/Literatura, Cultura, Història, Folklore, Art*, ecc., non escluda casi di titoli che sarebbero stati collocabili in più d'un registro. Un criterio valido e pensato certamente per il lettore («per facilitar-ne la consulta, i perquè aquestes les conega ja quan encete la lectura de l'estudi de conjunt i de l'edició crítica», p. 11), ma che forse avrebbe potuto essere ottimizzato proprio in vista dell'ampiezza della bibliografia. Nel senso che, usando per le *referències* date in introduzione una forma abbreviata, sarebbe stato possibile garantire la compresenza, non meno funzionale e utile ad una consultazione veloce, di un indice degli autori, dei testi anonimi e dei personaggi, nonché degli studiosi, con le rispettive ricorrenze nei vari luoghi dell'edizione.